



Carte de sejour vie privé et familiale

Par Midi14h

Bonjour

Ne en algerie et je suis arrivé en France en décembre 2019 après l'obtention d'un bac français en candidadt libre j'ai obtenu mon titre de sejour etudiant que je n'ai plus renouveler depuis novembre 2021.

Je suis marié depuis decembre 2024 avec une citoyenne française et j'ai effectué ma demande de titre de sejour vie privé et familiale et elle a ete ajourné poir manque de preuve de presence en france entre ma derniere carte de sejour et mon mariage

Je possede une formation ssiap 1 securité incendie obtenue en 2023 a part ça je n'avais que des billets de trains pas de declaration d'impots ou autre consultation au medecin ainsi elle a ete ajourné.

J'ai effectué ma seconde demande dans une autre prefecture en date de decembre 2025 et je n'ai a ce joir aucune reponse

Je n'ai que ma confirmation de depot et ce n'est pas faute de relances de ma part..

J'aimerais une solution pour ce probleme j'aimerais travaillé etre la pour ma compagne dt pouvoir etrd de nouveau un etre humain parce que je ne vie pas comme un etre humain actuellement je vous l'assure

Par Isadore

Bonjour,

Il faut trouver des preuves de votre présence en France. Pendant toutes ces années, vous n'avez sans doute pas vécu cloîtré chez vous. Vous avez bien du vous procurer à manger, des vêtements, rencontrer des gens...

Il faut donc chercher des témoins pour vous faire des attestations.

Vous avez peut-être eu un compte en banque, avec des relevés de comptes démontrant vos dépenses.

Vos billets de train ne se sont pas achetés tous seuls : comment vous les êtes-vous procurés ?

Si besoin consultez un avocat.

Votre épouse doit subvenir à vos besoins. Si elle manque de moyens, il faut mettre à contribution ses parents, qui sont vos obligés alimentaires.

Et peut-être qu'il faudra retourner dans votre pays et faire une demande de visa par la voie normale.

Par Midi14h

Bonjour isadore

Merci de votre reponse . Effectivement ca pourrait etre une piste (compte en banque, ticket d'achat, attestastion de personne que je connais...) mais pour ma deuxieme demande je n'ai pas reçu de demande de preuve , je n'ai rien reçu dutout.

J'ai commencé a prendre la piste des avocats si vous avez des references d'avocats qui pourrait m'epauler .

Juridiquement votre

Midi14h